

Préserver la santé de nos arbres

[Ville de Janzé](#)

Parc de l'Yve, des ganivelles et du paillage sont apparus au pied des chênes. Une mesure de prévention indispensable pour préserver ces arbres.

La commune de Janzé a créé un périmètre de protection aux pieds de certains arbres du parc de l'Yve.

Pourquoi ? Cette mesure vise à limiter le stress nutritif créé par un terrain appauvri, pour protéger le système racinaire du piétinement.

Comment ? En recouvrant la surface du sol correspondant à l'emprise racinaire avec une couche de matière organique dont la décomposition améliorera la nutrition des arbres et par conséquent leur vitalité et leur système de défense physiologique.

Prendre soin des arbres, c'est prendre soin de notre environnement et de notre planète, des gestes simples mais indispensables.